



CHEF DE CULTURE HORTICOLE

Autre dénomination : Responsable de culture horticole



Mission

Le chef de culture organise l'ensemble des opérations techniques liées à la production de végétaux en vue d'atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par le responsable d'entreprise.

Activités



Le chef de culture horticole met en œuvre le plan de production :

- Il établit un planning d'activités (prévision des temps de travaux et ordre de priorité des interventions). Il répartit le travail et donne les consignes au personnel pour la journée.
- Il définit et améliore les techniques de production et s'assure de la présence du matériel et des approvisionnements nécessaires à la production (engrais, produits phytosanitaires...).

Le chef de culture horticole supervise et participe aux travaux de culture :

- Il programme les commandes des automatismes (système de ferti-irrigation...), vérifie quotidiennement la bonne tenue des conditions de production (relevé informatique des données hygrométriques intérieures et extérieures...).
- Il observe l'état des plantes dans les serres (insectes, maladies...) et établit son diagnostic pour l'application éventuelle de traitements ou exécute lui-même cette tâche, selon le cas.
- Il supervise la réalisation des travaux (arrachage, replantation...) et, si besoin, forme le personnel aux opérations (ébourgeonnage, rempotage...).



Le chef de culture horticole participe à la gestion de l'entreprise :

- Il collecte les données technico-économiques permettant l'établissement du plan de production et le pilotage des activités et participe au choix des espèces et des variétés.

Le chef de culture horticole peut être amené à organiser la récolte, le conditionnement, la conservation, le stockage et, éventuellement, les premières opérations de mise en marché.

Conditions d'exercice

Le chef de culture horticole travaille dans une exploitation ou exceptionnellement au sein d'une collectivité territoriale. Il exerce sous l'autorité de l'exploitant avec lequel il est en contact permanent. Il opère le plus souvent sur des productions hors-sol, sous abris (serres ou tunnels), ou sur des productions de plein champ et par conséquent en plein air. Ses tâches varient selon la plante et les saisons. Son rythme de travail varie en fonction des conditions climatiques (période de gel...) et/ ou des périodes de fêtes (ventes plus importantes).

Compétences et qualités

Le chef de culture horticole dispose de **solides connaissances techniques sur les végétaux** (fonctionnement d'une plante, amendements, nourriture...). Il est capable de réaliser l'ensemble des opérations qu'il confie au personnel. Il est pédagogue afin de transmettre son expérience et possède des qualités humaines pour encadrer le personnel. Il maîtrise l'outil informatique. Il fait preuve de **dextérité** et surtout d'un grand **sens de l'observation**. Il est également endurant physiquement et supporte les conditions de travail en serre (chaleur, humidité...).

Formation

- Bac Pro Productions horticoles, spécialité productions florales et légumières
- Bac technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
- BTS Production horticole
- Ingénieur horticole

Perspectives d'évolution

Le chef de culture horticole, après l'acquisition de compétences en économie et en gestion, peut devenir **directeur d'exploitation** ou choisir de s'installer en tant que **chef d'entreprise**. S'il développe des aptitudes au conseil et à la communication, un poste de **technico-commercial** est également envisageable.

TÉMOIGNAGE



Michel GOUABAULT

*Chef de cultures horticoles
Bias (47)*

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai débuté dans l'horticulture par un concours de circonstances. En effet, ma femme se retrouvant en arrêt de travail, je me suis proposé auprès de son employeur, horticulteur, pour la remplacer. Après trois mois d'essai, celui-ci m'a engagé. J'ai démarré ma carrière comme agent puis j'ai gravi progressivement les échelons : contremaître, technicien de culture puis chef de culture.

Quelles sont les principales qualités nécessaires pour exercer votre métier ?

La culture de plantes nécessite de grandes facultés d'observation afin d'apporter les soins les plus appropriés. Il s'agit d'éviter de «stresser» la plante avec des produits inadaptés ou trop fortement dosés. J'agis finalement comme un médecin et ma récompense tient alors dans le plaisir d'observer la bonne évolution de mes plantes, jour après jour, grâce à mes soins.

Quels sont les principaux attraits de votre métier ?

Outre le fait que j'apprécie la culture des plantes en elle-même, la satisfaction apparaît également lorsque les clients manifestent leur reconnaissance, à l'occasion d'un mariage par exemple.



Pour en savoir +

Consulter

- la fiche ROME n° A1414 du Pôle emploi (www.pole-emploi.fr),
- la fiche horticulteur de l'ONISEP (www.onisep.fr),
- la fiche n° 2.1441 du CIDJ (www.cidj.com).

